74e ANNEE — N° 1 *Publication mensuelle* JANVIER 1980

Organe du CERCLE PÉGASE

ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF
FONDE EN 1906 — SOCIETE ROYALE
Affilié à la FEDERATION BELGE DU CYCLOTOURISME

SECRETARIAT : Mme L. Vandermeiren, place Terdelt, 2
1030 Bruxelles. Bte 8. — Tél. 215 77 70.

TRESORERIE : C.C.P. 000-0147212-63 Cercle Pégase
Cotisation : 200 francs Bruxelles — Tél. 731 39 15

Les articles n'engagent que leurs auteurs

ATTENTION !!!

NOUS CHANGEONS DE LOCAL

« LA LUNETTE »

PLACE DE LA MONNAIE, 3

1000 BRUXELLES

Le Comité présente à tous ses meilleurs vœux de bonheur, de joie et de santé pour l'année nouvelle.

En cette année du 150e anniversaire de la Belgique, il fait un effort particulier pour vous présenter un programme de choix qui vous permettra d'assister en grand nombre à nos excursions. Nous resserrerons ainsi les liens d'amitié qui nous unissent à notre cher Pégase.

ATTENTION !! Inscrivons-nous à temps

PEGASEUX !!! vi vous êtes disponibles le lundi 31 décembre, soyez à 17 h 45' à la Grand'Place pour escorter l'équipe PEGASE qui va transmettre le flambeau du millénaire de Bruxelles à Gosselies.

N'oubliez pas votre présence à notre séance mensuelle. Il y aura une très belle projection de Z. et A. Reynaerts et de C. et M. Van Meurs. Sujet : Sicile 79.

6-1-1980. — Lembeek-Enghien, inscription chemin de fer, chez M. F. Smolders jusqu'au 3 janvier. Tél. 216 79 57.

6-1-1980. — Côte d'Opale 1re étape, inscription chemin de fer (50 %) chez M. R. Porta jusqu'au 3 janvier. Tél. 770 39 94.

13-1-1980. — Tour du Limbourg, 3e étape. Promenade et randonnée. Inscription pour le car chez M. F. Smolders jusqu'au 10 janvier. Tél. 216 79 57.

20-1-1980. — Ghislenghien-Ath, inscription chemin de fer (50 %) chez M. J. Gallet jusqu'au 17 janvier. Tél. 569 05 04.

20-1-1980. — Côte d'Opale, 2e étape, inscription chemin de fer (50 %) chez M. R. Porta, jusqu'au 17 janvier. Tél. 770 39 94.

27-1-1980. — Hermeton-Beauraing, inscription chemin de fer (50 %) chez M. R. Porta jusqu'au 24 janvier. Tél. 770 39 94.

3-2-1980. — Côte d'Opale, 3e étape, inscription pour le car chez M. R. Porta jusqu'au 24 janvier. Tél. 770 39 94.

Assemblée mensuelle du lundi 7 janvier 1980, à 20 h

Réunion à 20 h à « **La LUNETTE** », **place de la Monnaie, 3, Bruxelles.** L'assemblée sera ouverte à 20 h 30' précises, avec l'ordre du jour suivant :

1. Dépôt du procès-verbal de la séance mensuelle du lundi 3 décembre 1979 ;

2. Présentation et admission de nouveaux membres ;
3. Inscriptions aux diverses promenades et randonnées ;
4. Côte d'Opale, 1re et 2e étapes, inscription ;
5. Tour du Limbourg, 3e étape, inscription ;
6. Excursion à l'Ile de Walcheren (3-3-80) ;
7. Notre Marathon ;
8. Elections statutaires ;
9. Perception des cotisations ;
10. Divers ;
11. Projection de dias et de films par Z. et A. Reynaerts et C. et M. Van Meurs. Sujet : « Sicile 79 ».

Le Comité se réunira le jeudi 10 janvier 1980 à 20 h 30' à la BRASSERIE « LA REGENCE », **place Fernand Cocq, 12, 1050 Bruxelles. Tél. 511 24 78.**

La réunion des pilotes aura lieu le jeudi 24 janvier 1980 à 20 h 30' à la BRASSERIE « LA REGENCE », **place Fernand Cocq, 12, 1050 Bruxelles. Tél. 511 24 78.**

Excursions pédestres du mois de janvier 1980

Responsable des promenades : M. J. Gallet, Kalenbergstraat, 29, 1710 Dilbeek. — Tél. 569 05 04.
Responsable des randonnées : M. R. Porta, avenue J. F. Debecker, 120, 1200 Bruxelles. — Tél. 770 39 94.
Responsable du samedi après-midi : M. A. Moyson, rue Victor Rauter, 174, 1070 Bruxelles. — Tél. 521 82 67.
Responsable du mercredi : M. M. Fauville, rue du Merlo, 6c, 1180 Bruxelles. — Tél. 377 24 49.

MARDI 1er JANVIER 1980. — Réunion à 10 h 20' Gare du Q-L. Départ à 10 h 39' pour Groenendaal. Arrivée à 10 h 50'. De Groenendaal à Ottignies. 18 km. P.-N. à Ohain. Retour en train. Pilote : M. Ch. Jacobs.

MERCREDI 2 JANVIER 1980. — Départ à 11 h 05' au Pont de Woluwe (Trams 39, 44 bus 42). Promenade circulaire. P.-N. à Auderghem église, *Café Sainte-Anne.* Pilote : M. M. Fauville.

SAMEDI 5 JANVIER 1980. — Réunion à 14 h 15' à Tervuren (Tram 44). Départ à 14 h 30'. Promenade d'environ 10 km en Forêt de Soignes. Pilote : M. A. Moyson.

DIMANCHE 6 JANVIER 1980. — *« Promenade ».* — Réunion à 8 h 40' Gare du Midi. Départ à 9 h 03' pour Lembeek. Arrivée à 9 h 27'. Lembeek, Achonfosse, Saintes, Bierges (P.-N.) ; Bois de Strihoux, Coquiane, Enghien. 20 km. Pour inscription, voir en tête du bulletin. Pilote : M. F. Smolders.

DIMANCHE 6 JANVIER 1980. — *« Randonnée ». — Bruxelles-Côte d'Opale, 1re étape :* Réunion à 8 h à Drogenbos (Terminus du tram 52). Départ à 8 h 30'. Drogenbos, Lot, Waterloobrug, Alsput, Wolvendries, Hoeve de Eik, Terheuken, Den Dal, Trop, Kapel Ten Reut, Hoeve Bontebrug, Bois de Strihoux, Coquiane, Chapelle-Sainte-Thérèse, Enghien. 28 km. Retour en train. Pour inscription, voir en tête du bulletin. Pilotes : MM. A. Lambert, R. Porta et P. Volkaerts.

MERCREDI 9 JANVIER 1980. — Départ à 11 h 05' au Fort-Jaco (Terminus du tram 18). Promenade circulaire. P.-N. à Rhode-Saint-Genèse, avenue de la Forêt de Soignes (Espinette Centrale, *Café à la Vue des Champs*). Pilote : M. M. Fauville.

SAMEDI 12 JANVIER 1980. — Réunion à 14 h 15' au Fort-Jaco (Terminus du tram 18). Départ à 14 h 30'. Promenade d'environ 10 km en Forêt de Soignes. Pilote : M. A. Moyson.

DIMANCHE 13 JANVIER 1980. — *A* — *« Tour du Limbourg en deux groupes, promenade et randonnée.* — Réunion à 8 h Gare Centrale (Arrêt des Europabus). Départ à 8 h 15' pour Hamont. *Groupe promenade :* Hamont, Het Loo, Kasteel, Zuid Willemsvaart, De Hees, Bocholt (P.-N.) ; Larenhof, Sint-Martensheide, Grootbroek, Opwinckel, Molenbeersel. 20 km. Retour en car. Pilote : M. F. Smolders. Pour inscription, voir en tête du bulletin. *Groupe randonnée :* Hamont Varkensbos, Hork, Lozen (P.-N.) ; Veldoverbeek, Smeershof, Stramproysche Heide, Breiven, Molenbeersel. 27 km. Retour en car. Pilote : M. L. Vandermeiren. Pour inscription, voir en tête du bulletin.

DIMANCHE 13 JANVIER 1980. — *B* — Réunion à 8 h 30' Gare Centrale. Départ à 8 h 47' pour Sint-Joris-Winge via Leuven. Arrivée à 9 h 45'. Hoek, Woubeek, Merelnest, Krimmelbos, Glabbeek (P.-N.) ; Boeslinter, Gasthuis Winninghoeve, Stock, Brambeek, Neerlinter. 21 km. Retour en bus et train. Pilote : M. J. Splingard.

MERCREDI 16 JANVIER 1980. — Départ à 11 h 05' du Transvaal (Bus 34, 34 barré ou 35 barré). Promenade circulaire. P.-N. à Notre-Dame-au-Bois. Pilote : M. M. Fauville.

SAMEDI 19 JANVIER 1980. — Réunion à 14 h 15' place Wiener à Boitsfort (Terminus du tram 32). Départ à 14 h 30'. Promenade d'environ 10 km en Forêt de Soignes. Pilote : M. A. Moyson.

DIMANCHE 20 JANVIER 1980. — « *Promenade* ». — Réunion à 8 h Gare Centrale. Dépaart à 8 h 28' pour Ghislenghien, via Enghien. Arrivée à 9 h 15'. Ghislenghien, Ferme d'Hurtebise, Gondregnies, Ferme de Fersegnies, Chapelle Saint-Joseph, Mevergnies (P.-N.) ; Hameau du Patard, Bois d'Affre, Bois d'Impegnies, Poncheau, Ferme Mondez, Trieu Périlleux, Ath. 21 km. Retour en train. Pour inscription, voir en tête du bulletin. Pilote : M. J. Gallet.

DIMANCHE 20 JANVIER 1980. — «*Randonnée*» — *Bruxelles - Côte d'Opale, 2e étape.* — Réunion à 8 h Gare Centrale. Départ à 8 h 28' pour Enghien. Arrivée à 8 h 54'. Enghien, Geinebeek, Marcq, Torrebore, Lang Manhove, Hof Fourbisseur, Glesule, Broeck, Hof van Fonteine, Bois d'Acren, Château d'Yve, Hameau d'en-Haut, Ollignie (P.-N.) ; Hameau du Pont, Florbec, Grand Marais, Dendre canalisée, Ath. 28 km. Retour en train. Pour inscription, voir en tête du bulletin. Pilotes : MM A. Lambert, R. Porta et P. Volkaerts.

MERCREDI 23 JANVIER 1980. — Départ à 11 h 05' de Dworp, centre. (Bus R535 au Midi à 10 h 10', changer à Alsemberg, ou Bus UH 553 à Uccle-Calevoet, à 10 h 45)' Promenade circulaire. P.-N. à Essenbeek, Kasteelstraat *Café Warrande.* Pilote : M. M. Fauville.

SAMEDI 26 JANVIER 1980. — Réunion à 14 h 15' à Auderghem-Forêt (Arrêt du tram 44). Départ à 14 h 30'. Promenade d'environ 10 km en Forêt de Soignes. Pilote : M. A. Moyson.

DIMANCHE 27 JANVIER 1980. — « *Promenade* ». — Réunion à 9 h 30' Gare de Uccle-Calevoet. Départ à 9 h 45' pour Dworp. Arrivée à 10 h 02'. Destelheide, Triage des Sept-Fontaines, Bruyère, Landuyt, Bois des Pochets, Les Meurices (P.-N.) ; Bruyère Mathias, Bois Madame, Bois de Hal, Dworp. 20 km. Pilote : M. R. Jacques.

DIMANCHE 27 JANVIER 1980. — « *Randonnée* ». — Réunion à 8 h 30' Gare du Q.-L. Départ à 9 h pour Hermeton-sur-Meuse via Namur et Dinant. Arrivée à 10 h 47'. Ferme des Onches, Bois de Wagne, Heer-Agimont, Village de vacances (P.-N.) ; Domaine du village de vacances, Bois des Pirmandes, Croix Saint-Jean, Bois de Burnonville, Beauraing. 26 km. Retour en train via Dinant. Pour inscription, voir en tête du bulletin. Pilote : M. J. Opdebeek.

MERCREDI 30 JANVIER 1980. — Départ à 11 h 05' de Boitsfort, centre (Terminus tram 32 ou bus 42, 51, 95). Promenade circulaire. P.-N. à Hoeilaart, église *Café Sport-écho.* Pilote : M. M. Fauville.

ECHOS

COTISATION ANNUELLE. — Comme chaque année, le Trésorier se tiendra à votre disposition à la séance mensuelle pour recevoir votre cotisation 1980, soit 200 francs, ou bien par versement au C.C.P. 000-0147212-63 du Cercle Pégase à Bruxelles. Les nouvelles inscriptions présentées aux séances d'octobre, de novembre et de décembre sont valables pour 1980. Le Trésorier vous remercie d'avance.

RETROSPECTIVE 1979. — Les diapositives prises au cours des excursions de l'année 1979 seront projetées à la séance du mois de février. Les membres qui auraient des diapositives à présenter, sont priés de bien vouloir les remettre à notre sympathique secrétaire Madame Lucette Vandermeiren qui est chargée avec son mari de la présentation. Elle vous assure qu'elle en prendra le plus grand soin et vous remercie d'avance.

CARNET ROSE. — Nos anciens membres Paul et Monique Van der Perre-Hauris nous font part de la naissance d'un fils « JOHAN ». Nous leur présentons toutes nos félicitations et tous nos vœux de bonheur pour le bébé.

VOYAGE CYCLISTE DANS LE JURA. — Il est projeté de se rendre, en voiture transportant les vélos, dans le nord du Jura, pour y séjourner du 6 au 16 juin prochain. Les membres intéressés sont invités à s'adresser sans retard à M. A. Reynaerts, tél. 344 78 72. Nombre de places très limité.

Assurance des cyclistes

La Fédération Belge du cyclotourisme, dont le Cercle Pégase est membre associé et fondateur, a souscrit en faveur de ses membres, auprès de la Société Assubel, un contrat d'assurance en responsabilité civile + individuelle, qui nous semble très intéressant et que nous recommandons donc à nos membres cyclistes, pour le cas où ils ne seraient pas encore assurés.

La prime annuelle n'est que de 150 F, tous frais compris, à ajouter à la cotisation ordinaire de 100 F de la F.B.C. Rappelons que cette cotisation, 100 F ou 250 F pour ceux qui désirent bénéficier de l'assurance, peut être versée au c.c.p. 000-00147212-63 du Cercle Pégase, en mentionnant « cotisation (et assurance) F.B.C. ».

L'assurance en question couvre : pour chaque organisation de la F.B.C. ou d'un club affilié :

A. En Europe, sauf l'Est et la Turquie ;

1. la responsabilité civile en tant que cycliste à concurrence de 100 millions pour les dégâts corporels et de 10 millions pour les dégâts matériels, au cours des excursions, voyages, réunions, entraînements, exercices et concours, y compris le chemin aller-retour de ces occupations.

2. une contre-assurance spéciale de 50.000 F.

B. Dans le monde entier :

1. en garantie individuelle, une indemnité de décès de 300.000 F,

ou d'invalidité permanente de 600.000 F. L'incapacité temporaire est indemnisée à raison de 225 F par jour, dès le 1er jour pour les indépendants, et dès le 31e jour pour les non-indépendants et les mères de famille et cela pendant 75 semaines au maximum ;

2. les frais de traitement par suite d'accident à raison d'une fois le barème INAMI, après application de ce barème, et cela pendant 75 semaines au maximum.

Sont également couverts en Europe les accidents survenus en raison de l'emploi de tous moyens de transport publics et privés pour se rendre à une excursion ou manifestation cycliste, organisée par la F.B.C. ou un club affilié.

Enfin les membres d'un club sont réputés tiers entre eux.

PÉGASE, ou le cheval ailé
Des origines à nos jours

On relève dans la symbolique chrétienne et dans l'héraldique un fait étrange : le cheval ailé, Pégase, n'est jamais parvenu à s'imposer. Sans doute faut-il en chercher l'origine dans le fait qu'il appartient au monde mythologique pur et, dès lors, peu susceptible d'être intégré dans un autre complexe plus ou moins mythique. L'aigle, l'aigle à deux têtes (aigle bicéphale), le lion, etc..., sont devenus, et ce jusqu'à ce jour, de grands emblèmes d'Etats, de familles de l'ancienne noblesse, de villes. Pégase, quant à lui, a été purement et simplement mis dans les oubliettes. Un autre symbole, également grec, a subi un autre sort, la dérision des Pères de l'Eglise primitive : le hibou, symbole de la sagesse, est devenu signe de l'incrédule, celui qui a des yeux mais qui refuse de les ouvrir à la lumière.

Il aura fallu attendre notre XXe siècle pour que Pégase renaisse, quoique encore sporadiquement, et prend symbole de nos temps modernes : la rapidité, la vitesse, toujours plus vite, non pour passer dans l'autre monde mais au service de ce monde dans lequel nous vivons. Sans oublier toutefois que Pégase avait déjà été repris avant notre siècle comme symbole du génie poétique. Henri Heine a notamment chanté lyriquement son Pégase.

*
* *

Dans les légendes grecques, Pégase, le cheval ailé, serait fils de Poseidon — dieu de la mer et des eaux — et de la Gorgone — femme monstrueuse dont le regard changeait en pierre celui qui la contemplait.

Son nom est rapproché du mot source (pégé). Il serait né aux sources de l'Océan. Bellérophon, fils du roi corinthien Glaucos, l'aurait trouvé et capturé à la source Pirène que Pégase lui-même avait fait jaillir en donnant un coup de sabot à la montagne. Pirène est la fontaine sacrée, dédiée aux Muses, sur l'acropole de Corinthe.

Pégase est également lié aux orages, portant le tonnerre et la foudre pour le compte du prudent Zeus. Sa signification est source ailée, nuage porteur d'eau féconde, symbolisant la fécondité et l'élévation. Comme tel Pégase, le cheval ailé, figure l'imagination créatrice, dans sa plus pure expression, le génie poétique.

*
* *

Il existe également une constellation dans l'hémisphère austral appelée, à cause de sa configuration, Pégase et dont un groupe de quatre étoiles brillantes forment le « Carré de Pégase ».

Et quant au domaine humain de la conquête de l'espace, signalons les trois satellites-laboratoires américains, les Pegasus 1, 2 et 3, lancés à des dates différentes en 1965. Le satellite Pegasus 2, la plus grande station de l'espace des E.U., pesant 10 tonnes et volant à 330 km au-dessus de la Terre, s'est désintégré ces dernières semaines.

*
* *

Les représentations de Pégase qui nous sont parvenues sont essentiellement, sinon exclusivement, celles figurant sur les statères, pièces de monnaies de la Grèce continentale et de la Grande-Grèce (Italie méridionale et Sicile) et datant du VIIe au IVe s. avant J. C.

Le centre principal est la ville de Corinthe qui, à côté de Sparte et Athènes, a joué un très grand rôle dans l'histoire de la Grèce antique. On peut dire que le cheval ailé est à la Corinthe ce que le hibou est à Athènes.

De Corinthe, Pégase a rayonné et suivi le chemin des colonies fondées par les colons corinthiens, marchands et navigateurs.

Il existe des statères de Corinthe même, allant de 625 à 307 avant J. C. et d'Argos, en Argolide, de 350 à 270.

Dans l'Acacarnie, région de la Grèce occidentale entre le golfe de Patras et celui d'Arna, citons les représentations au cheval ailé de la ville d'Anactorium (300 à 250).

Plus à l'est, dans la mer ionienne, Leucas (400 à 330) et au nord-ouest, à la côte illyrienne, la ville de Durres, actuellement un port d'Albanie.

Dans la Grande Grèce, l'ancienne Bruttium ou la Calabre actuelle, la ville de Locri Epizepherii a frappé des statères avec la représentation de Pégase volant, e. a. de 350 à 268 av. J. C.

En Sicile même, Syracuse compte également des statères au cheval ailé datant de la 1re moitié du IVe siècle avant notre ère. Quelques pièces de Syracuse sont exceptionnelles. Sous les pattes antérieures de Pégase figure le Triskélé, figuration de trois jambes jointes au milieu. Ce triskélé, symbolisant le caractère triangulaire de l'île, figure actuellement sur les pièces de monnaies de l'île de Man et a aussi été le motif principal de la médaille, éditée par le Cercle Pedibus, pour commémorer le tour de Belgique pédestre 1971-1974.

Enfin, il existe un décadrachme, des environs de 250 av. J. C., de Carthage également avec le cheval ailé.

*
* *

Le bestiaire roman de France, pourtant si riche en représentations, ne relève qu'un seul exemple à notre connaissance. Il s'agit d'une tête de cheval ailé qui rit de toutes ses dents, à un angle de la façade de l'ancienne cathédrale (XIIe-XIIIe s.) de St. Paul-Trois-Château, chef lieu de canton de la Drôme (arr. de Nyons).

A signaler aussi une médaille au cheval ailé sautant dans les flots, éditée en commémoration de Marco Girolama Vida (1485-1566), prélat et humaniste italien, qui participa au concile de Trente, rédigea les principes de Contre-Réforme et qui était également poète, mais uniquement sur le plan religieux.

Il existe même un dessin qui, par corruption, serait devenu Pégase.

L'ordre des Templiers, créé en 1119 et aboli en 1312 par le pape Clément V, sur les instigations du roi de France, représentait sur son sceau un palefroi monté par deux chevaliers de l'Ordre, au début trop pauvres pour avoir chacun son propre cheval. Les Templiers échappés à la vengeance du roi fuyèrent la France et un grand nombre s'installèrent en Ecosse et en Angleterre. Il est généralement admis que les successeurs des Templiers furent les premiers franc-maçons. C'est ainsi que le badge, l'insigne de la fraternité légale du « Inner Temple of London » représenterait un Pégase dérivé du palefroi et ses deux chevaliers.

A Bruxelles nous voyons circuler des camionnettes d'une firme avec son sybole « Pégase ».

En France, le long des routes, des stations d'essence arborent fièrement le cheval ailé d'une société pétrolière française.

Dans le monde il existe aussi certaines comagnies aériennes dont l'emblème est le cheval ailé.

Notre cercle « Pégase » fondé en 1906, conduit maintenant, soit à bicyclette, soit à pied, ses « pégaseux » et « pégaseuses» à travers monts et vallées, avec ou sans shirt « Pégase », en Belgique, France, Luxembourg, Allemagne, Hollande, Grande-Bretagne et, bientôt, au Danemark. Mais n'oublions pas pour autant que l'Académie Française n'a pas encore donné son feu vert pour le mot « pégaseux » et le verbe « pégaser ».

Pégaser : se mouvoir alertement !

G. B. DEVOS.

Imp. Reynaert-Van Deun, r. Frœbel, 9, 1000 Brux. Tél. 02/512 22 54